

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

(Extrait de la déclaration dans le cadre de la demande de la **Charte Erasmus 2014 /2021** pour l'enseignement supérieur par la Commission Européenne)

Sur nos priorités géographiques

Nos zones géographiques d'intérêt sont dans l'ordre :

- 1°) l'Asie, avec la Chine, le Japon, la Corée, Taiwan, Singapour, l'Inde, le Viêt-Nam ;
- 2°) l'Amérique Latine, avec le Brésil, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Pérou, l'Equateur ;
- 3°) l'Europe centrale et orientale, avec la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Serbie, la Croatie, la Russie et l'Ukraine.

A ces priorités s'ajoutent naturellement le maintien et l'approfondissement des liens avec nos proches partenaires européens et nord américains, avec lesquels nous effectuons l'essentiel de nos échanges : Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Irlande, Italie, Autriche, Suède, Finlande, Suisse, Portugal, Etats-Unis et Canada.

Sur notre politique à l'égard des pays émergents (Asie, Amérique Latine)

Chine et Brésil mis à part, nos actions dans les pays émergent visent principalement à attirer des étudiants titulaires d'un bachelor dans nos programmes de master. Nous envisageons au sein du CIF la création de nouveaux masters destinées en priorité aux étudiants des pays émergents.

Sur notre politique vis-à-vis des pays technologiquement développés

Ce sont les pays de destination de toutes nos mobilités académiques sortantes et de la plupart de nos stages de longue durée. Notre objectif est d'augmenter nos flux de mobilité sortante, actuellement de l'ordre de 15 à 20 %, en particulier celle conduisant à des doubles diplômes, en particulier dans le cadre européen. Notre volonté est aussi d'attirer davantage d'étudiants de ces pays à venir étudier à l'ENSEA afin d'y obtenir aussi des doubles diplômes.

Sur le choix des partenaires

Le choix des nouveaux partenaires fait l'objet d'une réflexion associant le directeur des RI, le responsable de la zone géographique concernée et les responsables recherche. De nombreux critères entrent en considération : la demande des étudiants, la diversification géographique, l'ouverture ou la complémentarité pédagogique, les possibilités d'accueil en stage, les perspectives de coopération en matière de recherche, ainsi que les possibilités d'accords de doubles diplômes. Pour un pays donné (dans ou

hors UE), nous nous efforçons d'avoir un nombre de partenaires cohérent avec les flux de mobilité attendus, à raison de 1 à 5 étudiants par partenaire et par an (hors USA)

Sur la politique le fonctionnement en réseaux

Depuis une quinzaine d'année, l'ENSEA s'est engagée dans une politique de participation à des réseaux ayant pour vocation le développement des relations internationales. Elle appartient à dix réseaux et est membre fondateur de quatre d'entre eux. Nombre de ses partenaires ont été rencontrés au sein de ces réseaux. Cette tendance va aller en se renforçant avec l'intégration au sein du CIF. Ces structures sont : le Collégium Ile-de-France (CIF), le réseau « n+i », le réseau thématique Ampère, le réseau GE3/GE4, GE-TH, l'Université franco-italienne, le réseau BRAFITEC-Ampère, le réseau ARFITEC-Ampère, EAIE, APAIE (Asia-Pacific Association for International Exchange).

Sur la politique de doubles diplômes

En matière de développement des partenariats, l'accent est mis depuis plusieurs années sur la conclusion d'accords de doubles diplômes (DD). Le but est de permettre à nos étudiants et aux étudiants des établissements partenaires d'obtenir deux diplômes de master moyennant un allongement de la durée de leurs études allant de 1 à 2 semestres. L'ENSEA compte actuellement 13 DD, dont 9 en Europe, et 3 aux Etats-Unis et 1 au Japon.. Trois nouveaux accords devraient être conclus prochainement au travers du réseau Ampère. Deux avec la Chine et un avec le Brésil,. Sont privilégiés les établissements possédant une bonne visibilité internationale et un fort potentiel recherche.

Sur nos objectifs en termes de mobilité (scolarité et stages)

L'ENSEA couvrant les niveaux L3, M1 et M2, nos objectifs en termes de mobilité diffèrent selon l'année. En L3 et M1, nos attentes vont à la mobilité pour des stages courts (1 à 3 mois) ayant pour finalité la découverte culturelle ou celle de l'entreprise. Les étudiants sont incités à effectuer ces stages à l'étranger par une majoration de 50 % du nombre de crédits attribués. Actuellement, entre 20 et 30 % des étudiants effectuent un stage court à l'étranger. La décision devrait être prise prochainement de rendre ce stage à l'étranger obligatoire.

Concernant le niveau M2, l'objectif est clairement à la mobilité académique allant de 1 à 3 semestres, aboutissant dans la mesure du possible à la délivrance d'un double diplôme. A cette mobilité académique s'ajoute une mobilité pour des stages de longue durée allant de 4 à 8 mois (Projets de Fin d'Etudes)..Ces mobilités de niveau M2 concernent actuellement 15 à 20 % de l'effectif. Parmi eux, près de 80% obtiennent un double diplôme. Notre volonté est de faire encore progresser ces chiffres